

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS667

présenté par

M. Touraine, Mme Brulebois, M. Chouat, Mme Gayte, Mme Rist, Mme Romeiro Dias et Mme Ali

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.